

Centre Zagros pour les Droits de l'Homme

Madam Chairperson, ladies and gentlemen, the theme of this eighteenth session highlights the importance of trust and social cohesion for truly peaceful coexistence. It is in this spirit that we wish to draw your attention to the situation of national minorities in Iran—particularly the Kurdish, Arab, Baluch, and Turkic peoples, as well as other minority groups affected by forms of linguistic, cultural, religious, social, or economic exclusion. In many regions, these communities still face restrictions on the public use of their languages, inadequate access to education that reflects their identities, and persistent development inequalities. Their participation in decision-making processes remains very limited. Their cultural sphere lacks official recognition, and their place in public policy remains marginal. All of this contributes to a climate of mistrust and hinders the establishment of a relationship of trust between minorities and the government. In this context, we would like to seek the Special Rapporteur's views on two points. First, within the framework of your mandate, how do you take into account the findings of the Independent International Fact-Finding Mission and those of the Special Rapporteur on the situation of human rights in Iran, particularly regarding systemic discrimination against minorities? Second, in light of the discussions at this Forum, would it be possible for your next thematic report to examine the situation of minorities in Iran in greater depth, in order to better understand the structural causes of exclusion and identify measures to address this [CUT OFF BY CHAIR]

Madame la Présidente, Mesdames, Messieurs, le thème de cette dix-huitième session met en avant l'importance de la confiance et de la cohésion sociale pour une coexistence véritablement pacifique. C'est dans cet esprit que nous souhaitons attirer votre attention sur la situation des minorités nationales en Iran, en particulier les nations kurde, arabe, balouche et turque, ainsi que d'autres groupes minoritaires touchés par des formes d'exclusion linguistique, culturelle, religieuse, sociale ou économique. Dans de nombreuses régions, ces communautés se heurtent encore à des restrictions dans l'usage public de leur langue, à un accès insuffisant à une éducation adaptée à leur identité et à des inégalités persistantes en matière de développement. Leur participation au processus décisionnel reste très limitée. Leur espace culturel manque de reconnaissance officielle, et leur places dans les politiques publiques demeure marginal. Tout cela contribue à un climat de méfiance et rend difficile l'établissement d'une relation de confiance entre les minorités et le gouvernement. Dans ce contexte, nous souhaitons solliciter l'avis du Rapporteur spécial sur deux éléments, D'abord, dans le cadre de votre mandat, comment tenez-vous compte des conclusions de la mission internationale indépendante d'établissement des faits et de celle de la Rapporteuse spéciale sur la situation des droits de l'homme en Iran, notamment lorsqu'il aborde la discrimination systémique visant les minorités. Ensuite, à la lumière des échanges de ce Forum, serait-il possible que votre prochain rapport thématique examine plus en profondeur la situation des minorités en Iran afin de mieux comprendre les causes structurelles de l'exclusion et d'identifier les mesures sur cette [CUT OFF BY CHAIR]